



Panorama de l'activité bancaire dans les COM du Pacifique en 2016

Le marché bancaire des COM du Pacifique, dont la structure a peu évolué sur les quatre dernières années, est organisé essentiellement autour des grands groupes bancaires métropolitains et d'autres acteurs locaux importants comme les banques de la sphère publique (SOCREDO, Banque calédonienne d'investissement).

L'activité des banques de la zone est en hausse en 2016 pour la troisième année consécutive (+5,4 % pour le total des bilans bancaires), dans un contexte économique plus favorable en Polynésie française, du fait d'une légère reprise, mais mitigé en Nouvelle-Calédonie. Cette dynamique résulte de l'augmentation des crédits à la clientèle (+3,8 %) en Nouvelle-Calédonie et de la hausse des dépôts (+6,3 %) en Polynésie française.

La qualité du portefeuille des banques néo-calédoniennes reste bonne, avec un taux de créances douteuses (3 %) inférieur à celui observé en métropole et dans les DOM et COM de la zone euro. Celle des banques polynésiennes poursuit sa lente amélioration, avec une sinistralité demeurant cependant, après plusieurs années de crise, à un niveau élevé (11,6 %).

Le produit net bancaire (PNB) des banques s'inscrit en léger repli en Nouvelle-Calédonie (-0,1 %) et de façon plus marquée en Polynésie (-1 %). Les conditions d'exploitation des banques néo-calédoniennes sont favorables, mais se resserrent légèrement depuis deux ans : le coefficient d'exploitation reste le plus faible des géographies étudiées à 50,8 %. En Polynésie française, ce coefficient augmente à nouveau (+2,5 points à 69,6 %), du fait de la hausse des frais de personnel. La productivité s'améliore cependant dans l'ensemble des géographies.

Le coût du risque double en 2016 en Nouvelle-Calédonie et est divisé par deux en Polynésie française. Le résultat net des banques néo-calédoniennes diminue de 12,8 %. Les indicateurs de rentabilité sont élevés, mais s'infléchissent depuis deux ans. En Polynésie française, la baisse du coût du risque, conjuguée à des reprises de dotations sur des créances provisionnées, permet de compenser largement la contraction du PNB : le résultat net s'inscrit ainsi en hausse de 44,9 %. Après plusieurs années à assainir leur bilan, la rentabilité des banques polynésiennes est en hausse.

Secteur bancaire en 2016 (tous établissements du secteur bancaire)

	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Wallis-et-Futuna ⁽¹⁾	COM zone F CFP	DCOM zone euro	France entière
Établissements du secteur bancaire (EB) de la zone d'émission	9	6	1	16	33	983
<i>dont Établissements de crédit (EC)</i>	4	3	1	8	16	363
<i>Établissements de crédit spécialisés (ECS)</i>	1	0	0	1	7	80
<i>Sociétés de financement (SF)</i>	4	3	0	7	9	183
Effectifs ⁽²⁾	1 247	1 058	11	2 316	6 155	402 010
Nombre de comptes par habitant	0,85	0,75	0,44	0,79	0,92	1,26
Nombre de cartes bancaires par habitant	1,06	0,77	0,10	0,90	1,14	1,03
Nombre d'habitants par guichet bancaire	2 189	1 809	3 770	1 996	3 346	2 360
Nombre d'habitants par DAB/GAB	1 061	1 626	11 800	1 306	1 315	1 068
Encours de crédits (milliards de F CFP) ⁽³⁾	1 124	589	3	1 715	5 284	328 186

(1) Effectifs Wallis-et-Futuna - BWF et Trésor Public. Nombre d'habitant par guichet : après prise en compte du caractère périodique du guichet de Futuna.

(2) Effectifs "France entière" - Source des données : BCE.

(3) COM zone F CFP : tous EB de la zone d'émission et hors zone d'émission. DCOM zone euro : tous EB. France entière : EC, ECS et SF uniquement.

Établissements du secteur bancaire (ZE) des COM

	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Wallis-et-Futuna
Établissements de crédit	Banque Calédonienne d'Investissement Banque de Nouvelle Calédonie (BPCE) BNPP Nouvelle-Calédonie SG Calédonienne de Banque	Banque de Polynésie (SG) Banque de Tahiti (BPCE) SOCREDO	Banque de Wallis et Futuna
ECS	Crédit Agricole Mutuel de Nouvelle-Calédonie		
Sociétés de financement	Crédit Calédonien et Tahitien (SG) GE Financement Pacifique Nouméa Crédit (SG) Océor Lease Nouméa (BPCE)	Océor Lease Tahiti (BPCE) OFINA (SOCREDO) Sogelease BDP (SG)	

UN SECTEUR ORGANISÉ AUTOUR DES GROUPES BANCAIRES MÉTRO- POLITAINS ET D'ACTEURS RÉGIONAUX

Le paysage bancaire des COM du Pacifique, dont la structure apparaît globalement stable sur la période 2013-2016, est organisé essentiellement autour des groupes bancaires métropolitains et d'acteurs régionaux dont le capital est partagé avec des collectivités locales :

- le groupe **Banque Populaire et Caisse d'Épargne** (BPCE), qui concentre plus de 31 % des encours, est présent localement à travers la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC), ainsi que les deux sociétés de financement Océor Lease Tahiti et Océor Lease Nouméa ;
- le groupe **Société Générale** (16,1 % des encours) est implanté localement via deux banques : la Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB) et la Banque de Polynésie, trois sociétés de financement : Crédit calédonien et tahitien (Crédical), Nouméa crédit et Sogelease ;
- le groupe **BNP Paribas** (4,9 % des encours) intervient en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna à travers deux enseignes : la BNP Nouvelle-Calédonie et la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF) ;
- Le groupe des **banques publiques**, ex-filiales de l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque SOCREDO et la Banque calédonienne d'investissement (BCI), qui sont les deux banques les plus importantes de la zone d'émission.

D'autres enseignes non rattachées à ces groupes bancaires, ou *via* des participations minoritaires, interviennent dans les collectivités du Pacifique : deux sociétés de financement, GE financement Pacifique (groupe GE Money), dont la cession au fonds d'investissement américain CERBERUS est en cours, et Ofina, ainsi qu'un établissement de crédit spécialisé, filiale de la Banque SOCREDO, le Crédit Agricole Mutuel en Nouvelle-Calédonie.

L'activité des banques installées localement est principalement orientée vers l'intermédiation bancaire, tandis que les activités de marché et de banque privée sont exercées en métropole. Parallèlement, des établissements situés hors de la zone d'émission interviennent, notamment depuis la métropole, essentiellement dans le financement des collectivités, des grandes entreprises et du logement.

Même s'ils sont en augmentation, la densité des équipements bancaires ainsi que le niveau de bancarisation de la population restent en deçà du niveau observé sur la France entière, avec cependant des situations différenciées selon les territoires. La Nouvelle-Calédonie en particulier affiche des niveaux très proches de ceux de la France entière. En Polynésie française, le morcellement du territoire explique une densité et un niveau de bancarisation moindre. À Wallis-et-Futuna, le niveau de bancarisation et d'équipement est faible. Cela peut s'expliquer en partie par le développement relativement modeste d'une économie qui reste dans une large mesure traditionnelle.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'exercice des activités bancaires et financières en France est soumis à l'obtention d'un agrément et à une surveillance particulière. Ce principe, qui va à l'encontre de celui de la liberté du commerce et de l'industrie, se justifie par la place particulière de cette activité dans le financement de l'économie. Il s'agit en effet d'assurer la protection de l'épargne du public ainsi que la surveillance de la monnaie et du crédit. L'ensemble des lois régissant le secteur est réuni dans un texte de référence unique, le [Code monétaire et financier](#), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001. La législation bancaire applicable dans les COM du Pacifique relève de la compétence de l'État.

Suite à l'ordonnance n°2013-544 du 27 juin 2013 **relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement** modifiant le statut d'établissement de crédit et instituant le statut de société de financement, les établissements du secteur bancaire agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) relèvent depuis 2014 de l'un des statuts juridiques suivants :

- **Le statut d'établissement de crédit (EC)** : délivré à des entités qui effectuent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et de réception de fonds remboursables du public.
- **Le statut de société de financement** : délivré aux entités qui effectuent uniquement des opérations de crédit.
- **Le statut d'établissement de crédit spécialisé** : accordé aux ex-sociétés financières qui n'ont pas fait de demande d'agrément pour devenir des sociétés de financement et qui réalisent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et « d'émission continue d'obligations et d'autres titres comparables ».

Certains établissements ont des statuts qui ne relèvent d'aucun des trois statuts cités. Ainsi, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est un « établissement à statut particulier » et la Banque européenne d'investissement (BEI) est une « institution financière internationale ».

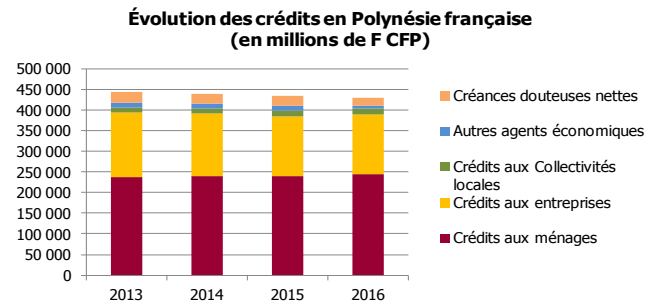
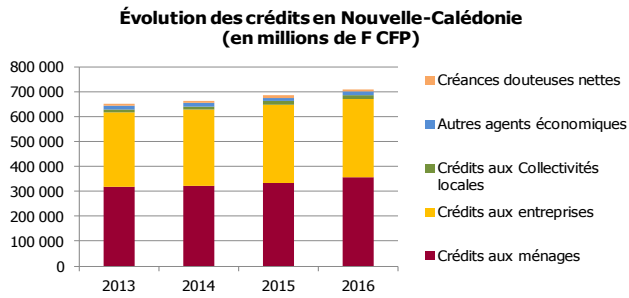
UNE ACTIVITÉ EN HAUSSE POUR LA 3^E ANNÉE CONSÉCUTIVE

La croissance de l'activité bancaire est alimentée par les crédits en Nouvelle-Calédonie et les dépôts en Polynésie française

L'activité des banques étudiées (c.f. note méthodologique *infra*) de la zone Pacifique est en hausse en 2016 pour la troisième année consécutive, avec un total bilan qui se porte à 1 533 milliards de F CFP (+5,4 %).

En Nouvelle-Calédonie, le bilan agrégé des banques locales a enregistré une évolution moyenne de 4,2 % par an entre 2013 et 2016. Il s'inscrit en nette hausse en 2016 (+7,4 %), dans un environnement économique pourtant morose, marqué par la crise profonde et durable du secteur du nickel. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation des crédits à la clientèle (+3,8 %), et en particulier des crédits à l'habitat des ménages (+8,1 % en 2016).

Évolution des encours de crédits des banques en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française



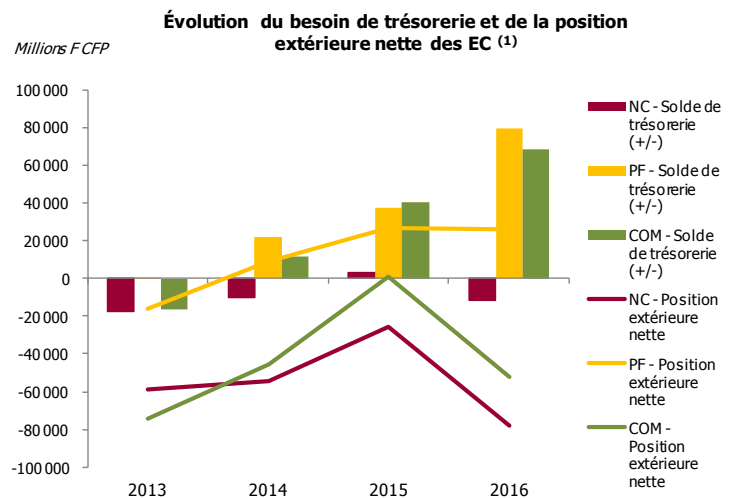
En Polynésie française, alors que l'économie poursuit son évolution favorable en 2016 (croissance du PIB de +1,4 %), le bilan agrégé des banques polynésiennes s'inscrit en hausse pour le troisième exercice consécutif (+2,4 % en 2016) et enregistre une croissance moyenne de 1,9 % sur la période 2013-2016. L'augmentation du bilan est le résultat en 2016 d'une collecte des dépôts très dynamique (+6,3 %), alors que l'encours de crédit est en baisse de 0,9 % sur l'année. Ce repli est notamment dû aux « autres agents économiques » (hors entreprises, ménages et collectivités locales), en raison d'une opération exceptionnelle imputable aux sociétés d'assurance (-42,3 %).

Un besoin de financement hors zone en hausse en Nouvelle-Calédonie et une trésorerie placée localement en Polynésie française

Les banques de la zone monétaire du F CFP qui le nécessitent peuvent rechercher des ressources de financement (i) auprès d'autres banques de la zone, dont notamment celles bénéficiant d'un excédent de trésorerie, (ii) auprès de l'IEOM, à travers le réescompte, un mécanisme de cession temporaire de créances éligibles, (iii) mais également à l'extérieur de cette zone, principalement auprès de leurs maisons mères. La part de ce refinancement qui est recherché en dehors de la zone monétaire est globalement mesurable par la position extérieure nette agrégée de la zone, définie comme la différence entre les avoirs et les engagements hors de la zone des établissements de crédit locaux.

En Nouvelle-Calédonie, l'augmentation des encours de crédits est plus importante que celle des dépôts, et en dépit d'une augmentation des fonds propres (+5,6 %), les banques enregistrent à nouveau un besoin de trésorerie de l'ordre de 11,4 milliards de F CFP. En partie pour répondre à ce besoin, le niveau de leurs financements hors place a été multiplié par trois en 2016, atteignant 78 milliards de F CFP. Le réescompte auprès de l'IEOM représente 1,2 % de leurs ressources.

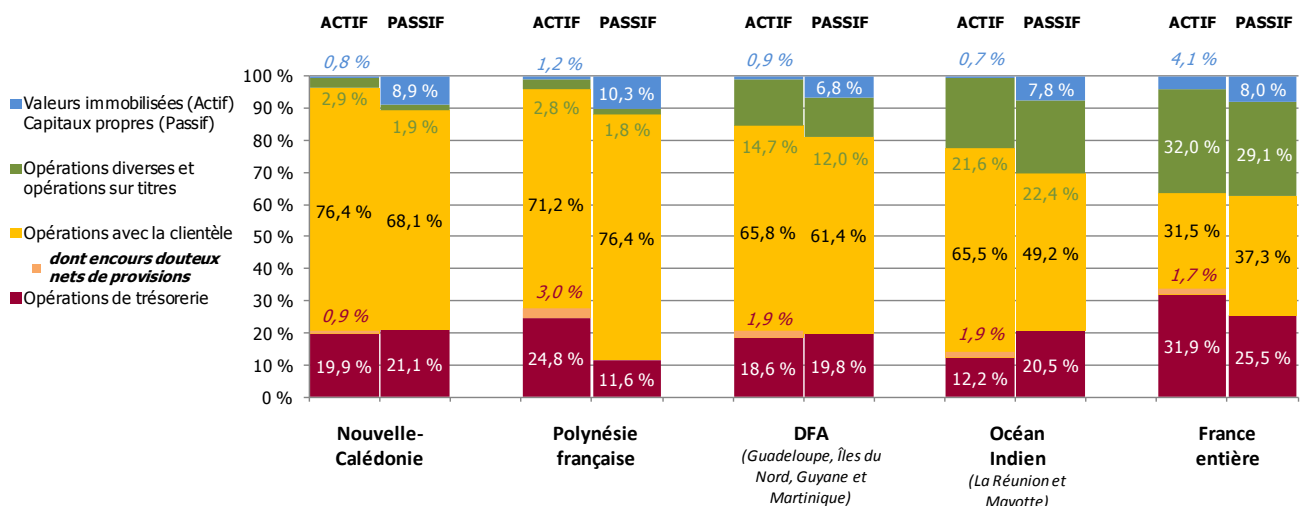
En Polynésie française, compte tenu de la forte progression de l'encours des dépôts et de la diminution de celui des crédits, les banques dégagent une capacité de placement de 79,7 milliards de F CFP et, par conséquent, disposent d'une position extérieure nette excédentaire à hauteur de 25,7 milliards F CFP. Leurs placements hors place sont cependant en baisse de 3,5 % sur un an, alors que l'essentiel de ces excédents de trésorerie est placé auprès de l'IEOM. Ainsi les réserves obligatoires et libres représentent 10,4 % du total des emplois.



(1) Échantillon des banques étudiées uniquement

Au total, les banques de la zone du F CFP dégagent un excédent de trésorerie de 68,3 milliards de F CFP, mais, compte tenu du niveau des réserves placées auprès de l'IEOM, une position extérieure nette négative de 52,4 milliards de F CFP.

Décomposition du bilan des banques ultramarines (2016)

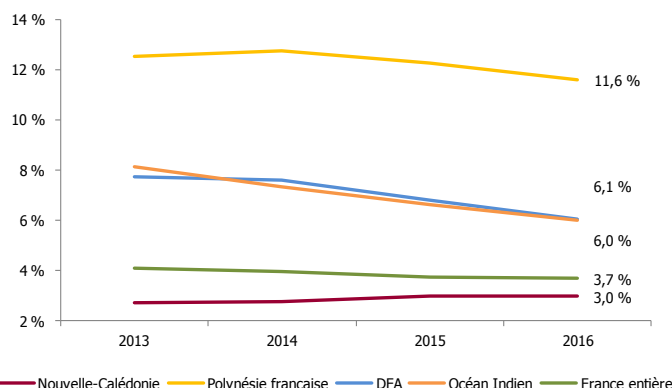


Un portefeuille de prêts de bonne qualité en Nouvelle-Calédonie et une sinistralité élevée, mais en baisse, en Polynésie française

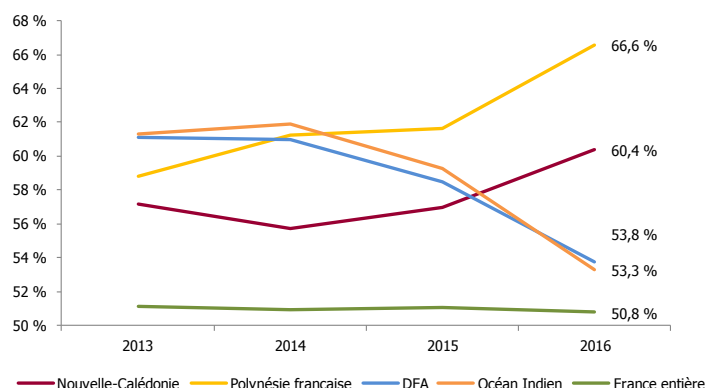
En Nouvelle-Calédonie, la qualité du portefeuille de prêts reste stable en 2016, avec un taux de créances douteuses relativement bas à 3 %. Ce taux est inférieur aux taux observés sur l'ensemble des collectivités d'outre-mer du Pacifique (6,4 % en moyenne). Le taux de provisionnement, qui a augmenté de 3,4 points en 2016 pour s'établir à 60,4 % est supérieur à celui observé pour les DFA, l'océan Indien et pour la France entière, mais demeure inférieur aux taux de provisionnement enregistré sur les COM du Pacifique (65,5 %).

Après une période extrêmement préoccupante, la sinistralité des banques polynésiennes s'améliore, grâce à un contexte économique plus favorable et aux efforts portés sur le recouvrement des créances. Le taux de créances douteuses est de 11,6 % en 2016, en baisse pour la deuxième année consécutive (-0,6 point en 2016), mais reste élevé au regard des taux constatés sur l'ensemble des COM du Pacifique. Le taux de provisionnement s'établit à 66,6 % à fin décembre 2016, un niveau supérieur de plus de 15 points au taux pour la France entière.

Évolution du taux de créances douteuses



Évolution du taux de provisionnement



Une solvabilité satisfaisante

La structure bilancielle des banques calédoniennes et polynésiennes est similaire. Leur activité est principalement tournée vers l'intermédiation, comme l'illustre la prépondérance des opérations avec la clientèle. Elle est en revanche assez différente de la structure des banques au niveau de la France entière, en raison principalement de la part plus importante pour ces dernières (près du tiers du bilan agrégé) des opérations sur titres. Si la structure de leur actif est relativement similaire, les banques de l'échantillon des DFA et de l'océan Indien présentent au passif une part des dépôts clientèle moins importante, et par conséquent une proportion plus élevée pour le refinancement (opérations de trésorerie) ou les opérations diverses.

Le ratio des créances douteuses nettes sur les fonds propres s'améliore d'un point en 2016 pour s'établir à 10,3 % en Nouvelle-Calédonie. Ce ratio, le plus faible de l'Outre-mer, reflète la bonne qualité du portefeuille en Nouvelle-Calédonie. Pour la Polynésie française, ce ratio, qui reste le plus élevé de l'ensemble des géographies ultramarines, s'améliore sensiblement en 2016 à 29,2 % (-6,6 points), reflétant ainsi la diminution sensible de la sinistralité élevée observée sur de l'échantillon.

Le niveau des fonds propres au regard du total de bilan baisse de 0,2 point en 2016 dans les deux géographies, à 8,9 % des ressources bilancielle des banques calédoniennes et 10,3 % pour les banques polynésiennes. En effet, l'augmentation des capitaux propres (+5,6 % en Nouvelle-Calédonie et +0,7 % en Polynésie française) a été proportionnellement inférieure à celle du total bilan. La solvabilité des banques étudiées reste cependant satisfaisante, en particulier au regard des niveaux observés dans les DCOM de la zone euro et pour la France entière.

Solvabilité

	2013					2016				
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	France entière*	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	France entière*
Fonds propres / total bilan	8,5 %	10,0 %	6,8 %	9,1 %	7,5 %	8,9 %	10,3 %	6,8 %	7,8 %	8,0 %
Créances douteuses nettes / FP	11,1 %	43,1 %	30,5 %	24,1 %	7,7 %	10,3 %	29,2 %	27,9 %	24,4 %	6,5 %

* Créances douteuses nettes : hors crédit-bail et locations simples.

UNE BAISSÉ TENDANCIELLE DU PNB SUR LA ZONE, MAIS DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION QUI S'AMÉLIORENT EN POLYNÉSIE

Le PNB baisse légèrement en Nouvelle-Calédonie et recule en Polynésie

En Nouvelle-Calédonie, le PNB des banques locales, constitué majoritairement d'intérêts nets, s'inscrit en légère baisse (-0,1 % en 2016) : l'augmentation des intérêts nets (+2,8 %) ne compense pas la baisse des commissions nettes perçues (-3,7 %) et des produits générés par les opérations diverses. Il est également en recul pour les banques polynésiennes (-1 % en 2016) pour la 6^e année consécutive, en raison notamment de la baisse des intérêts nets (-2,3 %) et des commissions nettes issues des opérations avec la clientèle (-1,7 %).

Principaux soldes du compte de résultats

Nouvelle-Calédonie	en millions de F CFP					Polynésie française	en millions de F CFP				
	2013	2014	2015	2016	Var 16/15		2013	2014	2015	2016	Var 16/15
Produit net bancaire	28 689	31 476	32 174	32 147	-0,1 %	21 892	21 450	21 087	20 869	-1,0 %	
Résultat brut d'exploitation	13 753	16 021	16 055	15 818	-1,5 %	8 303	7 587	6 929	6 336	-8,6 %	
Résultat d'exploitation	13 024	15 046	14 745	13 158	-10,8 %	2 611	4 418	4 433	5 230	18,0 %	
Résultat courant avant impôt	12 675	14 989	14 472	12 902	-10,9 %	2 479	5 204	4 281	5 349	24,9 %	
Résultat net	7 927	9 317	8 875	7 741	-12,8 %	1 524	2 180	2 538	3 679	44,9 %	

Dans les deux géographies, en raison de la diminution du rendement des crédits, la marge sur les opérations avec la clientèle est en léger retrait (-0,1 point) en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Cependant, du fait de la baisse de même ampleur du coût de la ressource, la marge globale d'intermédiation reste stable à 2,5 % en Nouvelle-Calédonie. En Polynésie française en revanche, la marge globale d'intermédiation diminue de 0,1 point en 2016 pour s'établir à 2,3 %.

Pour les deux géographies, la marge sur les opérations avec la clientèle et la marge d'intermédiation sont inférieures sur la période étudiée (2013-2016) aux niveaux constatés pour l'échantillon des DFA. Ces marges sont en revanche supérieures à celles observées dans l'océan Indien. Par ailleurs, la marge globale d'intermédiation est supérieure à celle observée pour la France entière (1,3 % en 2016).

Marge moyenne sur opérations avec la clientèle

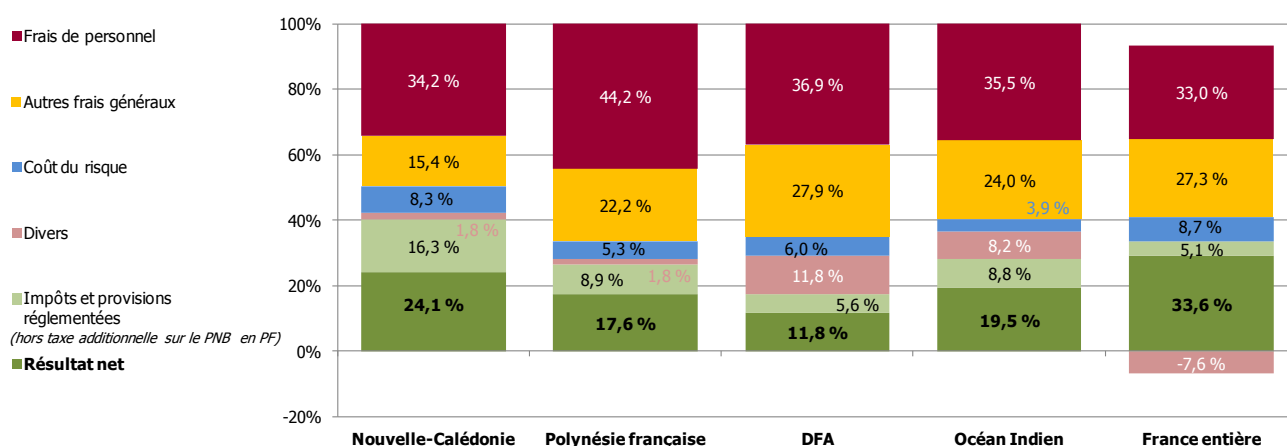
	2013	2014	2015	2016
Nouvelle-Calédonie	3,4 %	3,7 %	3,7 %	3,6 %
Polynésie française	4,1 %	4,0 %	3,9 %	3,8 %
DFA	5,2 %	5,0 %	4,9 %	4,5 %
Océan Indien	3,4 %	3,4 %	3,5 %	3,3 %

Marge globale d'intermédiation

	2013	2014	2015	2016
Nouvelle-Calédonie	2,3 %	2,6 %	2,5 %	2,5 %
Polynésie française	2,7 %	2,6 %	2,4 %	2,3 %
DFA	4,0 %	3,8 %	3,6 %	3,4 %
Océan Indien	2,3 %	2,4 %	2,3 %	2,2 %

Des conditions d'exploitation qui se resserrent mais une productivité en hausse

Ventilation du PNB des banques ultramarines (2016)



En Nouvelle-Calédonie, même si elles s'infléchissent en 2016 pour la deuxième année consécutive, les conditions d'exploitation sont plus favorables que celles observées pour les autres géographies ultramarines ou la France entière. Cela s'explique notamment par des frais de personnel et des frais relatifs aux services extérieurs qui représentent une part moins importante du PNB que dans ces autres géographies. En 2016, le coefficient d'exploitation se dégrade de 0,7 point pour s'établir à 50,8 %.

En Polynésie française, le coefficient d'exploitation des banques, se dégrade à nouveau en 2016 pour atteindre 69,6 %, contre 67,1 % en 2015. Il est inférieur aux banques de l'échantillon des DFA (73,7 %) et supérieur à celui des banques étudiées de l'océan Indien (67,7 %). Les frais de personnel rapportés au PNB sont également plus élevés en Polynésie française (44,2 %).

Les indicateurs de productivité s'améliorent sur les deux géographies, à l'exception du PNB par agent en Nouvelle-Calédonie, en légère diminution et des frais généraux par effectif, en augmentation du fait de la hausse des frais de personnel sur les échantillons observés.

	Nouvelle-Calédonie				Polynésie française				France entière			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
Coefficient net d'exploitation	52,1 %	49,1 %	50,1 %	50,8 %	62,1 %	64,6 %	67,1 %	69,6 %	65,0 %	66,0 %	63,5 %	63,2 %
Indicateurs de productivité												
PNB/effectifs (en milliers F CFP)	25 011	26 779	26 899	26 586	20 327	20 198	19 875	20 222	n/d	n/d	n/d	n/d
Frais de personnel / effectif (en milliers F CFP)	8 885	8 844	9 034	9 081	8 089	8 099	8 306	8 938	n/d	n/d	n/d	n/d
Concours à la clientèle bruts/effectifs (en millions F CFP)	578 162	573 474	581 398	597 690	444 534	449 062	442 364	451 727	n/d	n/d	n/d	n/d
Dépôts de la clientèle/effectifs (en millions F CFP)	500 825	500 592	519 132	523 100	366 444	388 977	409 174	447 005	n/d	n/d	n/d	n/d

Le coût du risque s'améliore en Nouvelle-Calédonie et se détériore en Polynésie

En Nouvelle-Calédonie, le ralentissement économique observé sur les années passées continue d'affecter le coût du risque des banques locales, qui double en 2016 en raison de la hausse des dotations aux provisions pour risques et charges et des pertes nettes sur créances irrécupérables : il atteint 2,7 milliards de F CFP et absorbe 16,8 % du résultat brut d'exploitation (RBE), contre 8,1 % en 2015. Le résultat d'exploitation est en baisse de 10,8 % sur un an.

Coût du risque / RBE ⁽¹⁾

	2013	2014	2015	2016
Nouvelle-Calédonie	-5,3 %	-6,1 %	-8,2 %	-16,8 %
Polynésie française	-68,6 %	-41,8 %	-36,0 %	-17,4 %
France entière	-22,5 %	-11,0 %	-5,6 %	-23,7 %

(1) Le ratio coût du risque RBE représente la part du RBE absorbé par les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécupérables.

A contrario, sur la place polynésienne, l'amélioration de la situation économique, conjuguée aux cessions de créances douteuses de certaines banques, a pour effet de réduire de moitié le coût du risque. Ainsi, du fait de la diminution des provisions pour dépréciation et pour risques, il s'élève à 1,1 milliard de F CFP (contre 2,7 milliards de F CFP en 2015) et absorbe 17,4 % du résultat brut d'exploitation. Cette baisse du coût du risque compense largement la dégradation du PNB et du RBE : par conséquent, le résultat d'exploitation s'inscrit en hausse de 18 % sur l'année.

Une évolution différenciée de la rentabilité pour chaque géographie

Au 31 décembre 2016, le résultat net agrégé des banques des collectivités d'outre-mer du Pacifique s'établit à 11,5 milliards de F CFP. Il reste stable sur un an (+0,0 %), alors qu'il avait enregistré une légère baisse (-0,7 %) en 2015. Cette stabilité masque cependant des évolutions géographiques contrastées.

Indicateurs de rentabilité

	2013					2016				
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	France entière	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	France entière
Résultat net / total bilan (ROA)	1,0 %	0,3 %	0,6 %	0,8 %	0,4 %	0,8 %	0,6 %	0,5 %	0,6 %	0,5 %
Résultat net / fonds propres (ROE)	11,3 %	2,7 %	8,4 %	9,0 %	4,8 %	9,4 %	5,9 %	7,0 %	8,0 %	5,8 %
Taux marge nette	27,6 %	7,0 %	13,1 %	25,2 %	26,4 %	24,1 %	17,6 %	11,8 %	19,5 %	33,6 %

En Nouvelle-Calédonie, le résultat net affiche une baisse de 12,8 % sur l'année, à 7,7 milliards de F CFP, après un recul de 4,7 % en 2015. La charge de l'impôt moins élevée qu'en 2016, du fait d'un résultat de référence en diminution, ne permet pas de compenser la dégradation du coût du risque. Conséquence de ces évolutions, les indicateurs de rentabilité des banques calédoniennes s'infléchissent depuis deux ans. Le ROA (Return on Assets) s'établit à 0,8 % en fin d'année (-0,2 point). La rentabilité financière (ROE) diminue quant à elle de 1,9 point sur un an, à 9,4 % et la marge nette baisse de 3,5 points, à 24,1 %. La rentabilité des banques de Nouvelle-Calédonie reste cependant la plus élevée des géographies ultramarines.

En Polynésie française en revanche, la baisse significative du coût du risque (-55,7 %, voir *supra*) et une reprise de dotations au fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) permettent aux banques locales d'enregistrer une croissance de leur résultat net de +44,9 %, à 3,7 milliards de F CFP (contre 2,5 milliards de F CFP en 2015). Les indicateurs de rentabilité des banques polynésiennes se sont dès lors également améliorés, notamment la marge nette qui augmente de 5,6 points pour atteindre 17,6 %. Le ROA est en hausse de 0,2 point à 0,6 % et le ROE augmente de 1,8 point à 5,9 %.

GLOSSAIRE

Coefficient net d'exploitation : (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB

Coût du risque : dotations aux provisions (créances douteuses, dépréciation et risques et charges) + reprises sur provisions (créances douteuses, dépréciation et risques et charges) – pertes sur créances irrécupérables + intérêts sur créances douteuses

Intérêts nets : intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires – intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires + produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses)

Marge globale d'intermédiation : produits nets d'intermédiation / les encours intermédiés

Marge nette : résultat net / PNB

Marge sur les opérations avec la clientèle : rendement moyen des emplois clientèle - coût moyen des ressources clientèle.

Produit net bancaire (PNB) : intérêts nets + commissions nettes + divers nets

Rendement moyen : produits générés par un encours / Encours moyen

Résultat brut d'exploitation : PNB – frais généraux – dotations aux amortissements – dotations nettes aux provisions sur immobilisations

Résultat net : produits de l'exercice – charges de l'exercice

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse de l'activité bancaire, focalisée sur les banques généralistes, a été réalisée à partir des données d'échantillons de banques suivants (pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, il s'agit de l'ensemble des établissements de crédit locaux, hors ECS) :

Nouvelle-Calédonie		Polynésie française		DFA	Océan Indien	
BCI	BNPP NC	BDP	BNPP AG	CRCAMMG	BFCOI	BRED-BP
BNC	SGCB	BDT	BRED-BP	FCMAG	BNPP Réunion	CEPAC
		SOCREDO	CEPAC	LCL AG (1)		CRCAMR
			CRCAMG	SGBA		

1) Les données 2014 ont été reportées sur 2015

À l'exception des données concernant le nombre de comptes, la monétique et les équipements bancaires, qui proviennent de la Banque de France ou de la BCE, les données « France entière » sont extraites de l'étude « Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance » 2016 ou 2015 de l'ACPR. Dans un souci de cohérence, certains indicateurs ont toutefois été recalculés en utilisant la méthodologie de l'IEOM.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Marie-Anne POUSSIN-DELMAS - Éditeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer : décembre 2017 – Dépôt légal : décembre 2017 – ISSN 1968-6277